

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

MAIRIE D'AVALLON

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 6 avril 2018 à 19 h 30**

L'an deux mil dix-huit, le six avril à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de **Monsieur Jean-Yves CAULLET, Maire.**

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs et Mesdames Jean-Yves CAULLET, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Isabelle HOUE HUBERDEAU, Claude LABOUREAU, Gérard GUYARD, Jamilah HABSAOUI, Françoise WICKER, Bernard DESCHAMPS, Farid AIT KICHA, Alain COMMARET (arrivé au point 4), Nicole LHERNAULT, Alain GUITTET, Anne-Marie THOMASSIN, Brice BESNARD, Isabelle MARIANI, Sonia PATOURET, François Xavier NAULOT (arrivé au point 4), Gérard DEMARTINI et Florian LE MOING

Absent(es) représenté(es) :

Madame Agnès JOREAU donne pouvoir à Madame Anne-Marie THOMASSIN
Madame Françoise BAUDOT donne pouvoir à Monsieur Bernard DESCHAMPS
Madame Françoise VERMILLARD donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO
Madame Cécile VIOLLET donne pouvoir à Monsieur Alain COMMARET
Madame Alice GUNDUZ donne pouvoir à Madame Isabelle MARIANI
Monsieur Rachid EDDAHBI donne pouvoir à Monsieur Gérard GUYARD
Monsieur Patrick LEBLANC donne pouvoir à Monsieur François Xavier NAULOT
Madame Aurélie BONIN donne pouvoir à Madame Sonia PATOURET

Absent excusé : Monsieur Sylvain HUBERDEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Brice BESNARD

Convocation du 29 mars 2018 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.

Le Maire demande à l'assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire du lieutenant-colonel Arnaud BELTRAME, gendarme, mort héroïquement lors de l'attaque terroriste du supermarché de Trèbes, le 23 mars dernier. Il précise qu'une réflexion sera menée afin de donner à un site ou à un équipement de la ville le nom de ce gendarme et ce en concertation avec les autorités.

Le Maire informe l'assemblée des pouvoirs donnés, fait part de l'ajout d'un sujet en affaires et questions diverses et énumère les documents déposés sur table, notamment le rapport des marchés publics conclus en 2017, également publié sur le site Internet de la ville.

1. Procès-verbal de séance du conseil municipal - adoption

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 15 février 2018.

2. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte des décisions prises par le Maire, depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

3. Représentation du conseil municipal – information et compte rendu des réunions

Il n'y a pas d'intervention.

FINANCES

4. Compte de gestion 2017 - budget principal et budgets annexes

Le conseil municipal adopte les comptes de gestion 2017 (budget principal et budgets annexes) établis par le Trésorier, dont les écritures concordent avec celles des comptes administratifs 2017.

Résultat du vote : 22 voix « POUR », 2 voix « CONTRE » : G. DEMARTINI et F. LE MOING et 4 abstentions : S. PATOURET (2 voix – pouvoir A. BONIN) et FX NAULOT (2 voix – pouvoir P. LEBLANC) étant précisé que M. NAULOT était absent de la salle lors du vote du CG du budget principal.

5. Compte administratif 2017 - budget principal et budgets annexes

Sous la présidence de Monsieur BOERIO, le conseil municipal adopte les comptes administratifs de l'exercice 2017 des budgets principal et annexes, et conformes aux comptes de gestion du Trésorier comme suit :

Budgets « principal » et annexes « service de l'eau », « service de l'assainissement » et « Espace Victor Hugo » - 21 voix « POUR », 2 voix « CONTRE » G. DEMARTINI et F. LE MOING et 4 abstentions : S. PATOURET (2 voix – pouvoir A. BONIN) et FX NAULOT (2 voix – pouvoir P. LEBLANC)

Budget annexe « cinéma » : 22 voix « POUR » et 5 abstentions : S. PATOURET (2 voix – pouvoir A. BONIN), FX NAULOT (1 voix – pouvoir P. LEBLANC), G. DEMARTINI et F. LE MOING

Budgets annexes « camping » et « forêt » : 22 voix « POUR » - 2 voix « CONTRE » G. DEMARTINI et F. LE MOING et 3 abstentions : S. PATOURET (2 voix – pouvoir A. BONIN), FX NAULOT (1 voix – pouvoir P. LEBLANC)

6. Affectation des résultats 2017

Le conseil municipal affecte les résultats de la seule section de fonctionnement des comptes administratifs de l'exercice 2017 selon les propositions présentées, pour l'ensemble des budgets (principal et annexes).

Résultat du vote : 22 voix « POUR », 2 voix « CONTRE » : G. DEMARTINI et F. LE MOING et 4 abstentions : S. PATOURET (2 voix – pouvoir A. BONIN) et FX NAULOT (2 voix – pouvoir P. LEBLANC)

7. Rapport annuel sur les cessions et acquisitions immobilières – exercice 2017

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte au Maire de sa communication du bilan des acquisitions et cessions immobilières de l'exercice 2017.

8. Budget primitif exercice 2018 – budget principal et budgets annexes

Le conseil municipal approuve le budget primitif de l'exercice 2018 (budget principal et budgets annexes) comme suit : 22 voix « POUR » et 6 voix « CONTRE » : S. PATOURET (2 voix – pouvoir A. BONIN), FX NAULOT (2 voix – pouvoir P. LEBLANC), G. DEMARTINI et F. LE MOING – étant précisé que M. LE MOING était absent de la salle lors du vote du BP annexe cinéma.

9. Fixation des taux de la fiscalité directe locale – exercice 2018

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales pour l'exercice 2018 et de les maintenir comme suit : 22,64 % taxe d'habitation, 21,02 % taxe foncière sur les propriétés bâties et 57,63 % taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Résultat du vote :

22 voix "POUR" et 6 abstentions : S. PATOURET (2 voix – pouvoir A. BONIN), FX NAULOT (2 voix – pouvoir P. LEBLANC), G. DEMARTINI et F. LE MOING.

10. Budget primitif principal exercice 2018 – subventions de fonctionnement en faveur des budgets annexes

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide du versement des subventions de fonctionnement votées dans le cadre du budget principal 2018 vers les budgets annexes camping (16 000 €) et Espace Victor Hugo (190 000 €), ainsi que le versement de la subvention en faveur de la Caisse des Ecoles (11 000 €).

11. Opération de réhabilitation de la piscine municipale d'Avallon - recherche de financements

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à rechercher tous financements susceptibles d'être alloués pour l'opération de réhabilitation de la piscine municipale d'Avallon sur la base du montant estimatif des travaux soit 5 633 918€ HT comprenant la réhabilitation complète de la piscine, ainsi que la création d'équipements ludiques et d'un espace bien être.

RESSOURCES HUMAINES

12. Personnel communal – Création d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet – Service Police Municipale

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de la création d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet, afin d'exercer les fonctions d'ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique).

URBANISME – HABITAT ET PATRIMOINE

13. Mise en vente de l'ensemble immobilier communal situé 36 rue de Lyon

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de la mise en vente de l'ensemble immobilier situé 36 rue de Lyon, comprenant deux bâtiments anciens à usage principalement de salle des ventes.

14. Patrimoine forestier – création d'une desserte forestière : approbation

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet définitif de création d'une desserte forestière, proposé pour un montant de 40 174 € HT, ainsi que le plan de financement comprenant 60 % de subventions allouées.

SOLIDARITE – EDUCATION – CITOYENNETE ET ENFANCE

15. Convention Territoriale Globale du Pays Avallonnais

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la Convention Territoriale Globale proposée, outil pertinent destiné à organiser de manière structurée et priorisée l'offre globale de service des Caisses d'Allocations Familiales.

16. Les Moissons de l'Emploi 2018 – partenariat et subvention

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le partenariat de la ville proposé pour l'action des « Moissons de l'Emploi » portée sur le territoire de la commune par la Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Auxerrois.

QUESTIONS ET INFORMATIONS

17. Affaires et questions diverses

✓ Garantie d'emprunts de la ville au profit de la SA d'HLM Mon Logis

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord de principe pour la garantie d'emprunts de la commune au profit de la SA d'HLM MON LOGIS, à hauteur de 60 % du montant des prêts nécessaires au projet de réhabilitation de l'ancienne Maison de Retraite en une résidence Séniors, soit 49 logements pour personnes âgées non dépendantes.

18. Informations du Maire

Le Maire fait part de l'arrêt rendu par la Cour Administrative d'Appel de Lyon, en faveur de la ville, dans le cadre du contentieux opposant la SMAC à la commune.

Le Maire répond aux questions portant sur l'opportunité de l'installation en cours de l'IRM basé à l'Hôpital et du projet de création de la Maison des Internes en Centre-Ville, alors qu'il est envisagé de construire un nouveau Centre Hospitalier.

La séance est levée à 23 h 15.

Les délibérations sont consultables sur simple demande à la Direction Générale des Services de la Mairie d'Avallon.